

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

Numéro SIRET : **20007034000019**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MODANE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

ANNEE 2020

SOMMAIRE**I. Informations générales**

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES**Jointes****Sans Objet****A - Eléments du bilan**

- p.31 A1 - Présentation croisée par fonction
p.33 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement
p.35 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement
p.37 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
p.38 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
p.42 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
p.43 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
p.44 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
p.46 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
p.47 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
p.48 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
p.49 A4 - Etat des provisions
p.50 A5 - Etalement des provisions
p.51 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
p.52 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
p.53 A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement
p.54 A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement
p.55 A8 - Etat des charges transférées
p.56 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- p.57 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
p.58 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
p.59 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
p.60 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
p.61 B1.5 - Etat des autres engagements donnés
p.62 B1.6 - Etat des engagements reçus
p.63 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
p.64 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
p.65 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
p.66 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- p.67 C1 - Etat du personnel
p.70 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
p.71 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
p.72 C3.2 - Liste des établissements publics créés
p.73 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
p.74 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- p.75 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
p.76 D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 73157	CC HAUTE MAURIENNE VANOISE CC HAUTE MAURIENNE VANOISE	BP 2020
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	99,37	0,00
2	Produit exploitation domaines/Recettes réelles de fonctionnement	3,54	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	8,19	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

⚠ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des Informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les Informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOIS

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	21 066 235,25	19 031 551,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 2 034 684,25
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		21 066 235,25	21 066 235,25

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	4 033 882,25	4 492 668,21
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	138 410,49	129 921,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 450 296,47	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		4 622 589,21	4 622 589,21
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		25 688 824,46	25 688 824,46

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BF 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 487 198,00	0,00	1 745 103,00	1 745 103,00	1 745 103,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 157 000,00	0,00	1 654 940,00	1 654 940,00	1 654 940,00
014	Atténuations de produits	4 615 253,00	0,00	4 320 254,00	4 320 254,00	4 320 254,00
65	Autres charges de gestion courante	10 077 027,00	0,00	10 526 931,00	10 526 931,00	10 526 931,00
Total des dépenses de gestion courante		19 336 478,00	0,00	18 247 228,00	18 247 228,00	18 247 228,00
66	Charges financières	130 000,00	0,00	117 000,00	117 000,00	117 000,00
67	Charges exceptionnelles	512 200,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	92 813,06		77 077,00	77 077,00	77 077,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		20 071 491,06	0,00	18 452 305,00	18 452 305,00	18 452 305,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 219 278,00		1 213 930,25	1 213 930,25	1 213 930,25
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	900 000,00		1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 119 278,00		2 613 930,25	2 613 930,25	2 613 930,25
TOTAL		22 190 769,06	0,00	21 066 235,25	21 066 235,25	21 066 235,25

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

21 066 235,25

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	72 900,00	0,00	42 700,00	42 700,00	42 700,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	843 368,00	0,00	590 042,00	590 042,00	590 042,00
73	Impôts et taxes	15 763 542,00	0,00	15 654 314,00	15 654 314,00	15 654 314,00
74	Dotations, subventions et participations	1 581 388,75	0,00	1 455 898,00	1 455 898,00	1 455 898,00
75	Autres produits de gestion courante	91 800,00	0,00	38 597,00	38 597,00	38 597,00
Total des recettes de gestion courante		18 352 998,75	0,00	17 781 551,00	17 781 551,00	17 781 551,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		18 352 998,75	0,00	17 781 551,00	17 781 551,00	17 781 551,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	734 000,00		1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		734 000,00		1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
TOTAL		19 086 998,75	0,00	19 031 551,00	19 031 551,00	19 031 551,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

2 034 684,25

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

21 066 235,25

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)

1 363 930,25

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.



CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	98 500,00	0,00	840 000,00	840 000,00	840 000,00
21	Immobilisations corporelles	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 547 416,41	138 410,49	1 365 910,00	1 365 910,00	1 504 320,49
	Total des dépenses d'équipement	2 045 916,41	138 410,49	2 205 910,00	2 205 910,00	2 344 320,49
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	306 300,00	0,00	291 900,00	291 900,00	291 900,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	99 700,00		86 072,25	86 072,25	86 072,25
	Total des dépenses financières	406 000,00	0,00	577 972,25	577 972,25	577 972,25
46..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 451 916,41	138 410,49	2 783 882,25	2 783 882,25	2 922 292,74
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	734 000,00		1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	9 070 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	9 804 000,00		1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
	TOTAL	12 255 916,41	138 410,49	4 033 882,25	4 033 882,25	4 172 292,74

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

450 296,47

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 622 589,21

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 106B)	579 922,00	129 921,00	468 352,00	468 352,00	598 273,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	102 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	24 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	706 172,00	129 921,00	468 352,00	468 352,00	598 273,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 106B)	225 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
106B	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	42 010,30	0,00	458 785,96	458 785,96	458 785,96
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			751 600,00	751 600,00	751 600,00
	Total des recettes financières	267 010,30	0,00	1 410 385,96	1 410 385,96	1 410 385,96
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	973 182,30	129 921,00	1 878 737,96	1 878 737,96	2 008 658,96
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 219 278,00		1 213 930,25	1 213 930,25	1 213 930,25
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	900 000,00		1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	9 000 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	11 119 278,00		2 613 930,25	2 613 930,25	2 613 930,25
	TOTAL	12 092 460,30	129 921,00	4 492 668,21	4 492 668,21	4 622 589,21

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 622 589,21

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)

1 363 930,25

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1088 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BF 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 745 103,00		1 745 103,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 654 940,00		1 654 940,00
014	Atténuations de produits	4 320 254,00		4 320 254,00
65	Autres charges de gestion courante	10 526 931,00		10 526 931,00
66	Charges financières	117 000,00	0,00	117 000,00
67	Charges exceptionnelles	11 000,00	0,00	11 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	77 077,00		77 077,00
023	Virement à la section d'investissement		1 213 930,25	1 213 930,25
	Dépenses de fonctionnement - Total	18 452 305,00	2 613 930,25	21 066 235,25

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

21 066 235,25

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	200 000,00	200 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	291 900,00	0,00	291 900,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
19	Moins-Values de cession		1 050 000,00	1 050 000,00
	Total des opérations d'équipement	1 504 320,49		1 504 320,49
204	Subventions d'équipements versés	840 000,00	0,00	840 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00	0,00	200 000,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	86 072,25		86 072,25
	Dépenses d'investissement - Total	2 922 292,74	1 250 000,00	4 172 292,74

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

450 296,47

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 622 589,21

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A8).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	42 700,00		42 700,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	590 042,00		590 042,00
73	Impôts et taxes	15 654 314,00		15 654 314,00
74	Dotations, subventions et participations	1 455 898,00		1 455 898,00
75	Autres produits de gestion courante	38 597,00	0,00	38 597,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 250 000,00	1 250 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	17 781 551,00	1 250 000,00	19 031 551,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

2 034 684,25

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

21 066 235,25

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	200 000,00	0,00	200 000,00
13	Subventions d'investissement	598 273,00	0,00	598 273,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		1 400 000,00	1 400 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 213 930,25	1 213 930,25
024	Produits des cessions d'immobilisations	751 600,00		751 600,00
	Recettes d'investissement - Total	1 549 873,00	2 613 930,25	4 163 803,25

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

AFFECTATION AU COMPTE 1068

468 785,96

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 622 589,21

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A3).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	2 487 198,00	1 745 103,00	1 745 103,00
60611	Eau et assainissement	5 170,00	3 300,00	3 300,00
60612	Énergie - Électricité	120 850,00	150 300,00	150 300,00
60618	Autres fournitures non stockables	200,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	202 600,00	47 535,00	47 535,00
60622	Carburants	15 867,00	6 750,00	6 750,00
60623	Alimentation	121 413,00	7 440,00	7 440,00
60624	Produits de traitement	5 300,00	6 500,00	6 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	800,00	650,00	650,00
60631	Fournitures d'entretien	10 150,00	6 200,00	6 200,00
60832	Fournitures de petit équipement	52 850,00	36 300,00	36 300,00
60636	Vêtements de travail	2 350,00	1 750,00	1 750,00
6064	Fournitures administratives	12 800,00	6 700,00	6 700,00
6068	Autres matières et fournitures	4 275,00	5 300,00	5 300,00
6132	Locations immobilières	10 050,00	5 500,00	5 500,00
6135	Locations mobilières	138 300,00	56 450,00	56 450,00
614	Charges locatives et de copropriété	16 000,00	2 000,00	2 000,00
61521	Terrains		1 000,00	1 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	5 500,00	8 500,00	8 500,00
615226	Entretien et réparations autres bâtiments	2 900,00	2 600,00	2 600,00
615232	Entretien et réparations réseaux	4 000,00	0,00	0,00
61524	Bois et forêts	107 000,00	210 000,00	210 000,00
61551	Matériel roulant	18 150,00	6 700,00	6 700,00
61558	Autres biens mobiliers	3 900,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	71 505,00	65 160,00	65 160,00
6161	Assurance multirisques	81 110,00	20 000,00	20 000,00
6168	Autres primes d'assurance	500,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	136 488,00	43 150,00	43 150,00
6182	Documentation générale et technique	1 800,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	38 599,00	40 750,00	40 750,00
6185	Frais de colloques et séminaires	1 000,00	1 400,00	1 400,00
6188	Autres frais divers	36 000,00	25 000,00	25 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		2 000,00	2 000,00
6226	Honoraires	85 466,00	78 000,00	78 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	3 620,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 700,00	2 500,00	2 500,00
6236	Catalogues et imprimés	68 724,00	79 500,00	79 500,00
6237	Publications	9 100,00	1 500,00	1 500,00
6238	Divers		6 100,00	6 100,00
6247	Transports collectifs	636 580,00	0,00	0,00
6248	Divers	2 000,00	581 900,00	581 900,00
6251	Voyages et déplacements	11 450,00	0,00	0,00
6256	Missions		3 500,00	3 500,00
6257	Réceptions	21 350,00	16 100,00	16 100,00
6261	Frais d'affranchissement	19 190,00	8 135,00	8 135,00
6262	Frais de télécommunications	24 614,00	18 755,00	18 755,00
627	Services bancaires et assimilés	950,00	970,00	970,00
6281	Concours divers (cotisations...)	25 000,00	20 108,00	20 108,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	24 050,00	22 800,00	22 800,00
62875	Aux communes membres du GFP	72 250,00	1 700,00	1 700,00
62878	A d'autres organismes	53 917,00	44 300,00	44 300,00
6288	Autres services extérieurs	146 110,00	48 800,00	48 800,00
63512	Taxes foncières	18 500,00	19 000,00	19 000,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	14 200,00	9 000,00	9 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 167 000,00	1 654 940,00	1 654 940,00
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	125 000,00	35 000,00	35 000,00
6218	Autre personnel extérieur	25 000,00	4 940,00	4 940,00

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BF 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 000,00	1 000,00	1 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	27 000,00	22 000,00	22 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	5 000,00	3 000,00	3 000,00
64111	Rémunération principale		480 000,00	480 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence		13 000,00	13 000,00
64118	Autres indemnités	1 345 000,00	135 000,00	135 000,00
64131	Rémunérations		460 000,00	460 000,00
64138	Autres indemnités		3 000,00	3 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	250 000,00	215 000,00	215 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	200 000,00	170 000,00	170 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	25 000,00	18 000,00	18 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	60 000,00	22 000,00	22 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
64731	Versées directement	13 000,00	16 000,00	16 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	10 000,00	7 000,00	7 000,00
6488	Autres charges	55 000,00	40 000,00	40 000,00
014	Atténuations de produits	4 616 253,00	4 320 254,00	4 320 254,00
7391178	Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes		3 000,00	3 000,00
73916	Prél. contribution pour le redressement des finances publiques	510 000,00	510 000,00	510 000,00
739212	Dotations de solidarité communautaire	2 867 253,00	2 867 254,00	2 867 254,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	1 118 000,00	900 000,00	900 000,00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	120 000,00	40 000,00	40 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10 077 027,00	10 526 931,00	10 526 931,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	17 330,00	12 400,00	12 400,00
6531	Indemnités	58 000,00	60 000,00	60 000,00
6532	Frais de mission		1 050,00	1 050,00
6533	Cotisations de retraite	3 400,00	4 000,00	4 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	3 400,00	4 000,00	4 000,00
6535	Formation		1 000,00	1 000,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc ^e de fin de mandat		100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6542	Créances éteintes	100,00	100,00	100,00
6553	Service d'incendie	449 300,00	453 800,00	453 800,00
65548	Autres contributions	4 306 475,00	4 462 851,00	4 462 851,00
6558	Autres contributions obligatoires		1 000,00	1 000,00
657341	Communes membres du GFP		25 000,00	25 000,00
657351	GFP de rattachement	522 089,00	0,00	0,00
657358	Autres groupements	8 000,00	0,00	0,00
657362	CCAS	250 000,00	960 000,00	960 000,00
657364	SPIC	4 366 423,00	4 431 630,00	4 431 630,00
65737	Autres établissements publics locaux	30 500,00	26 900,00	26 900,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	60 000,00	80 000,00	80 000,00
658821	Secours d'urgence	10,00	0,00	0,00
65888	Autres		100,00	100,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	19 336 478,00	18 247 228,00	18 247 228,00
66	Charges financières (b)	130 000,00	117 000,00	117 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	130 000,00	117 000,00	117 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	512 200,00	11 000,00	11 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	62 000,00	10 000,00	10 000,00
67441	aux budgets annexes	200 000,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles		0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	250 200,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses Imprévues (fonctionnement) (e)	92 813,06	77 077,00	77 077,00

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BF 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		20 071 491,06	18 452 305,00	18 452 305,00
023	Virement à la section d'investissement	1 219 278,00	1 213 930,25	1 213 930,25
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	900 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	900 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 119 278,00	2 613 930,25	2 613 930,25
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 119 278,00	2 613 930,25	2 613 930,25
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		22 190 769,06	21 066 235,25	21 066 235,25

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 066 235,25

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote J-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6816 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	72 900,00	42 700,00	42 700,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	50 000,00	30 200,00	30 200,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	22 900,00	12 500,00	12 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	843 368,00	590 042,00	590 042,00
7023	Menus produits forestiers	90 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	7 000,00	5 000,00	5 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		1 000,00	1 000,00
70631	A caractère sportif	78 000,00	79 000,00	79 000,00
70632	A caractère de loisirs	136 658,00	78 000,00	76 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	32 820,00	3 175,00	3 175,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	58 700,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immobilières)	35 900,00	19 207,00	19 207,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	160 000,00	160 000,00	160 000,00
70848	aux autres organismes		15 900,00	15 900,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales		8 500,00	8 500,00
70875	Par les communes membres du GFP	40 900,00	24 860,00	24 860,00
70878	par d'autres redevables	175 360,00	134 600,00	134 600,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	28 030,00	62 800,00	62 800,00
73	Impôts et taxes	15 763 542,00	15 654 314,00	15 654 314,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	10 395 219,00	10 203 897,00	10 203 897,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	514 504,00	603 361,00	603 361,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	200 000,00	100 000,00	100 000,00
73221	FNGIR	1 416 344,00	1 416 344,00	1 416 344,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	1 580 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	443 475,00	432 712,00	432 712,00
7362	Taxes de séjour	1 120 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
7366	Taxe sur les remontées mécaniques	94 000,00	98 000,00	98 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 581 388,75	1 455 898,00	1 455 898,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	169 000,00	160 000,00	160 000,00
744	FCTVA		500,00	500,00
74718	Autres	71 325,00	68 000,00	68 000,00
7472	Régions	65 036,00	37 500,00	37 500,00
7473	Départements	26 644,75	2 500,00	2 500,00
74741	Communes membres du GFP	24 000,00	0,00	0,00
7476	C.C.A.S. et Caisses des Ecoles	24 000,00	0,00	0,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels		59 000,00	59 000,00
7478	Autres organismes	404 160,00	330 100,00	330 100,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professionnelle	744 956,00	725 000,00	725 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	200,00	14 664,00	14 664,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	6 256,00	4 584,00	4 584,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	45 811,00	54 050,00	54 050,00
75	Autres produits de gestion courante	91 800,00	38 597,00	38 597,00
752	Revenus des immeubles	75 800,00	19 622,00	19 622,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires		2 500,00	2 500,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	16 000,00	16 475,00	16 475,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		18 352 998,75	17 781 551,00	17 781 551,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		18 352 998,75	17 781 551,00	17 781 551,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	734 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
722	Immobilisations corporelles	25 000,00	0,00	0,00
7768	Neutralisation des amort. des subventions d'équipement versées	555 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	150 000,00	200 000,00	200 000,00
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles	4 000,00	0,00	0,00

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		734 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 086 998,76	19 031 551,00	19 031 551,00

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 034 684,25
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 066 235,25

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BF 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	98 600,00	840 000,00	840 000,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations		560 000,00	560 000,00
2041632	SPA - Bâtiments et installations		280 000,00	280 000,00
204172	Autres EPL - Bâtiments et installations	98 600,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	400 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	400 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 10 (5)	24 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 11 (5)	65 000,00	40 000,00	40 000,00
	Opération d'équipement n° 110 (5)	152 586,21	130 000,00	130 000,00
	Opération d'équipement n° 119 (5)	565 290,00	167 810,00	167 810,00
	Opération d'équipement n° 14 (5)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 15 (5)	5 848,98	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 19 (5)	52 322,34	60 000,00	60 000,00
	Opération d'équipement n° 20 (5)	26 000,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 21 (5)	66 000,00	83 000,00	83 000,00
	Opération d'équipement n° 25 (5)	91 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 26 (5)	130 000,00	475 600,00	475 600,00
	Opération d'équipement n° 27 (5)	34 850,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 413 (5)	87 710,08	205 000,00	205 000,00
	Opération d'équipement n° 414 (5)	58 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 999 (5)	177 998,80	174 500,00	174 500,00
	Total des dépenses d'équipement	2 045 916,41	2 206 910,00	2 206 910,00
15	Emprunts et dettes assimilées	306 300,00	291 900,00	291 900,00
1641	Emprunts en euros	306 000,00	291 900,00	291 900,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	300,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		200 000,00	200 000,00
276351	GFP de rattachement		200 000,00	200 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	99 700,00	86 072,25	86 072,25
020	Dépenses imprévues (investissement)	99 700,00	86 072,25	86 072,25
	Total des dépenses financières	406 000,00	577 972,25	577 972,25
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	2 451 916,41	2 783 882,25	2 783 882,25
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	734 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	709 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	25 000,00	40 000,00	40 000,00
13912	Régions	25 000,00	40 000,00	40 000,00
13913	Départements	25 000,00	40 000,00	40 000,00
139148	Autres communes	25 000,00	0,00	0,00
13917	Budget communautaire	25 000,00	40 000,00	40 000,00
13918	Autres	25 000,00	40 000,00	40 000,00
198	Neutralisations amortissements subventions d'équipement versées	555 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
28031	Amortissements des frais d'études	3 500,00	0,00	0,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	500,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	25 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	25 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	9 070 000,00	0,00	0,00
204411	Subv nature org publics - Biens mobiliers, matériel et études	8 070 000,00	0,00	0,00

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

DI 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
204412	Subv nature org publics - Bâtiments et installations	1 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		9 804 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 255 916,41	4 033 882,25	4 033 882,25

+	
RESTES A REALISER 2019 (11)	138 410,49
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	450 296,47
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 622 589,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	579 922,00	468 352,00	468 352,00
1321	Etat et établissements nationaux	120 131,00	108 331,00	108 331,00
1322	Régions	130 359,00	160 021,00	160 021,00
1323	Départements	50 000,00	50 000,00	50 000,00
13241	Communes membres du GFP		150 000,00	150 000,00
1328	Autres	279 432,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	102 000,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	102 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	24 250,00	0,00	0,00
2313	Constructions	24 250,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	706 172,00	468 352,00	468 352,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	267 010,30	658 785,96	658 785,96
10222	F.C.T.V.A.	225 000,00	200 000,00	200 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	42 010,30	458 785,96	458 785,96
024	Produits de cessions		751 600,00	751 600,00
	Total des recettes financières	267 010,30	1 410 385,96	1 410 385,96
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	973 182,30	1 878 737,96	1 878 737,96
021	Virement de la section de fonctionnement	1 219 278,00	1 213 930,25	1 213 930,25
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)/(7)/(8)	900 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
28031	Amortissements des frais d'études	31 034,56	0,00	0,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	31 034,48	0,00	0,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	31 034,48	40 000,00	40 000,00
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	31 034,48	0,00	0,00
28041642	SPIC - Bâtiments et installations	31 034,48	600 000,00	600 000,00
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	31 034,48	30 000,00	30 000,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	31 034,48	20 000,00	20 000,00
2804181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	31 034,48	5 000,00	5 000,00
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	31 034,48	30 000,00	30 000,00
2804411	Subv nature org publics - Biens mobiliers, matériel et études		90 000,00	90 000,00
2804412	Subv nature org publics - Bâtiments et installations		300 000,00	300 000,00
28051	Concessions et droits similaires	31 034,48	5 000,00	5 000,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	31 034,48	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	31 034,48	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	31 034,48	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	31 034,48	15 000,00	15 000,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	31 034,48	0,00	0,00
28138	Autres constructions	31 034,48	0,00	0,00
28145	Installations générales, agencements et aménagements	31 034,48	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	31 034,48	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	31 034,48	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	31 034,48	0,00	0,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	31 034,48	0,00	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	31 034,48	100 000,00	100 000,00
281732	Immeubles de rapport	31 034,48	30 000,00	30 000,00
281758	Autres installations, matériel et outillage techniques	31 034,48	15 000,00	15 000,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	31 034,48	10 000,00	10 000,00

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
28182	Matériel de transport	31 034,48	45 000,00	45 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	31 034,48	40 000,00	40 000,00
28184	Mobilier	31 034,48	5 000,00	5 000,00
28188	Autres immobilisations corporelles	31 034,48	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 119 278,00	2 613 930,25	2 613 930,25
041	Opérations patrimoniales (9)	9 000 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 000 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		11 119 278,00	2 613 930,25	2 613 930,25
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		12 092 460,30	4 492 668,21	4 492 668,21

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	129 921,00
-----------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 622 589,21
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10

LIBELLE : FILIERE BOIS ENERGIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 204 674,21	^a 3 537,43	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	56 489,70	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	54 710,76	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	820,14	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	958,80	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 148 184,51	3 537,43	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 148 184,51	3 537,43	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 537,43
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11

LIBELLE : MOBILITE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		37 833,46	^a 2 040,00	40 000,00	^b 40 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	18 559,26	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	1 260,00	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	16 299,26	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	19 274,20	2 040,00	40 000,00	40 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	19 274,20	2 040,00	40 000,00	40 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)			-42 040,00
Excédent de financement si positif			
Besoin de financement si négatif			

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 110

LIBELLE : Maison cantonale

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		189 144,73	^a 16 500,00	130 000,00	^b 130 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	179 258,75	0,00	25 000,00	25 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	46 796,98	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	1 318,80	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	15 886,76	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	111 450,47	0,00	25 000,00	25 000,00	
2184	Mobilier	1 890,54	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 915,20	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	9 885,98	16 500,00	95 000,00	95 000,00	
2313	Constructions	9 885,98	16 500,00	95 000,00	95 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-146 500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 119
LIBELLE : ACTIVITES PLEINE NATURE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		489 557,48	55 182,00	167 810,00	167 810,00	
20	Immobilisations incorporelles	17 805,78	1 980,00	20 000,00	20 000,00	
2031	Frais d'études	17 805,78	1 980,00	20 000,00	20 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	23 575,85	0,00	48 500,00	48 500,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	7 875,89	0,00	20 000,00	20 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	15 699,96	0,00	25 000,00	25 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	448 175,85	53 202,00	99 310,00	99 310,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains	433 051,07	53 202,00	99 310,00	99 310,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	15 124,78	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-222 992,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14

LIBELLE : FIBRE OPTIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		5 602,80	4 200,00	10 000,00	10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	5 602,80	4 200,00	10 000,00	10 000,00	
2313	Constructions	4 402,80	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 200,00	4 200,00	10 000,00	10 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)					
Excédent de financement si positif					-14 200,00
Besoin de financement si négatif					

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 19

LIBELLE : CINEMA

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		33 046,18	0,00	60 000,00	60 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	27 606,81	0,00	20 000,00	20 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	4 266,86	0,00	0,00	0,00	
21732	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	23 289,37	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	50,58	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	5 439,37	0,00	40 000,00	40 000,00	
2313	Constructions	4 182,62	0,00	30 000,00	30 000,00	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	1 276,75	0,00	10 000,00	10 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-60 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20
LIBELLE : ACCESSIBILITE MISE AUX NORMES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		7 991,58 ^a	0,00	20 000,00 ^b	20 000,00 ^b	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	7 991,58	0,00	20 000,00	20 000,00	
2313	Constructions	7 991,58	0,00	20 000,00	20 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 21
LIBELLE : BATIMENT LANSLEBOURG
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 915,00	^a 0,00	83 000,00	^b 83 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 915,00	0,00	70 000,00	70 000,00	
2313	Constructions	2 915,00	0,00	70 000,00	70 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-83 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE	BP 2020
III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 25
LIBELLE : STRATEGIE ET EQUIPEMENT TOURISTIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 48 900,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	48 900,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	48 900,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-48 900,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 26
LIBELLE : POLE ECHANGE MULTIMODAL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour Information (4)
DEPENSES		65 628,00	0,00	475 600,00	475 600,00	
20	Immobilisations incorporelles	32 400,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	32 400,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	33 228,00	0,00	275 600,00	275 600,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	33 228,00	0,00	275 600,00	275 600,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-475 600,00
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 413

LIBELLE : Piscine

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		121 390,91	^a 0,00	205 000,00	^b 205 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	29 122,49	0,00	5 000,00	5 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	6 727,68	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	1 915,20	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 487,25	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	16 992,36	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	92 268,42	0,00	200 000,00	200 000,00	
2313	Constructions	92 268,42	0,00	200 000,00	200 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-205 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 999

LIBELLE : DIVERS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		156 876,83	^a 8 051,06	174 500,00	^b 174 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	1 781,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
2051	Concessions et droits similaires	1 781,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	95 708,92	0,00	157 000,00	157 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	112 000,00	112 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	6 361,20	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	79 814,94	0,00	40 000,00	40 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 648,41	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	885,37	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	999,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	59 386,91	8 051,06	15 000,00	15 000,00	
2313	Constructions	59 386,91	8 051,06	15 000,00	15 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1318	Autres		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-182 551,06

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	---------------------------------	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles												
Equipements municipaux (2)												
Equip. non municipaux (c/204) (3)												
Opérations financières												
Dépenses d'ordre												
Total dépenses de l'exercice												
RAR N-1 et reports												
Total cumulé dépenses d'investissement												
RECETTES												
Total recettes de l'exercice												
RAR N-1 et reports												
Total cumulé recettes d'investissement												

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice												
RAR N-1 et reports												
Total cumulé dépenses de fonctionnement												
RECETTES												
Total recettes de l'exercice												
RAR N-1 et reports												
Total cumulé recettes de fonctionnement												

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.571-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.



CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



CC HAUTE MAURIE NNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIE NNE VANOISE		BP	2020
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			
DETAIL INVESTISSEMENT			
		IV	A1.2

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	IV
CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)					

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.
 (2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
 (3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hois 16449 et 166)

IV

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Organeisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb. (2)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial (5)		Devises	Périodicité des rembourse- ments (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N			
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)																	
1641 Emprunts en euros (total)																	
1468947	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	05/09/2002		25/08/2003	150 000,00 F	F		5,43	5,48401		A	P		N			A-1
1496086	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	05/06/2003		25/06/2004	150 000,00 F	F		4,5	4,64086		A	P		N			A-1
	SA CREDIT FONCIER	28/10/2004		29/10/2005	950 000,00 F	F		4,5	4,59137		A	X		N			A-1
MON234452EUR/M	CREDIT LOCAL DE FRANCE - DEXIA	07/10/2005		01/03/2006	750 000,00 F	F		3,27	3,27377		A	X		N			A-1
028762601	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE CHAMBERY ENTREPRISES	20/12/2006		20/03/2007	150 000,00 F	F		4,0	4,06444		T	X		N			A-1
3052640	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	25/09/2005		25/03/2006	750 000,00 F	F		3,5	3,55911		T	X		N			A-1
AR010315	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	05/09/2006		01/04/2007	425 000,00 F	F		4,14	4,14506		A	X		N			A-1
MON242037EUR/M	SA DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	05/09/2006		01/04/2007	425 000,00 F	F		4,14	4,14505		A	X		N			A-1
00000021843	CREDIT AGRICOLE SAVOIE	13/04/2007		01/12/2007	300 000,00 F	F		4,32	4,32205		A	X		N			A-1
AA984501	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE CHAMBERY ENTREPRISES	15/08/2007		15/09/2007	750 000,00 F	F		4,3	4,36975		T	X		N			A-1
MON247288EUR/M	SA DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	10/04/2007		01/11/2007	300 000,00 F	F		4,32	4,32205		A	X		N			A-1
130522	CREDIT AGRICOLE SAVOIE	01/09/2008		27/12/2008	100 000,00 F	F		5,62	5,74039		T	X		N			A-1
5015875	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	30/06/2008		29/10/2008	300 000,00 F	F		4,85	5,10279		T	P		N			A-1
79637	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE CHAMBERY ENTREPRISES	26/12/2007		08/04/2008	130 000,00 F	F		5,05	5,13444		T	X		N			A-1
367412	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	19/07/2009		25/10/2009	250 000,00 F	F		4,69	4,93498		T	P		N			A-1
A0110463	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE CHAMBERY ENTREPRISES	27/12/2010		27/03/2011	250 000,00 F	F		3,1	3,32748		T	X		N			A-1
416561	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	26/04/2010		25/01/2011	1 000 000,00 F	F		3,85	3,90993		A	X		N			A-1
A0110463	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE CHAMBERY ENTREPRISES	16/06/2011		10/01/2012	970 000,00 F	F		4,55	4,66663		T	X		N			A-1
A0110463	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	15/02/2011		25/09/2011	500 000,00 F	F		4,64	4,29611		A	X		N			A-1

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 073-200070340-20200304-CCHMV_BP_2020-BF

CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé, partiel ou non
								Niveau de taux (5)	actua-riel					
	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATION	27/01/2012		01/02/2013	420 000,00 F	F		4,51	4,51202		A	X	N	A-1
A0713082	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	15/04/2013		25/09/2014	3 500 000,00 F	F		5,25	5,25208		A	X	N	A-1
MON279312EUR/M	BANQUE POSTALE	07/05/2013		01/06/2014	3 500 000,00 F	F		3,89	3,89023		A	X	N	A-1
500492	BANQUE POSTALE	27/06/2014		01/12/2014	90 000,00 F	F		2,44	2,44		T	C	N	A-1
507	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATION	30/10/2015		01/06/2014	210 000,00 F	F		2,25	2,27414		S	C	N	A-1
98144764/342518	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	19/10/2016		25/10/2016	1 500 000,00 F	F		1,18	1,19552		T	X	N	A-1
0948636	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	04/09/2017		25/01/2018	440 000,00 F	F		1,61	1,62108		T	X	N	A-1
Total général					18 260 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant ; P pour amortissement annuel progressif ; F pour fin de fin ; X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC HAUTE MAURIE NNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIE NNE VANOISE

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		11 378 622,60					946 107,66	450 237,67	0,00	112 002,60
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 378 622,60					946 107,66	450 237,67	0,00	112 002,60
1488847	N	0,00		33 820,62	2,58	F	5,49401		10 677,71	1 853,37	0,00	443,88
1486086	N	0,00		41 966,33	3,42	F	4,64096		9 669,80	1 861,62	0,00	737,01
MON234452EURM	N	0,00		320 610,20	4,76	F	4,59137		58 604,88	14 427,46	0,00	0,00
028762601	N	0,00		60 796,76	0,17	F	3,27377		60 796,76	1 986,11	0,00	0,00
3052640	N	0,00		25 630,88	1,82	F	4,06444		12 511,96	835,12	0,00	16,91
ARO10315	N	0,00		281 941,12	5,92	F	3,5591		42 993,46	9 307,74	0,00	0,00
MON242037EURM	N	0,00		71 261,50	1,25	F	4,14505		34 908,20	2 950,23	0,00	0,00
00000021843	N	0,00		71 228,68	1,25	F	4,14505		34 892,47	2 945,90	0,00	1 126,20
AA984501	N	0,00		131 996,78	6,92	F	4,32205		16 500,44	5 702,26	0,00	0,00
MON24726EURM	N	0,00		546 724,76	17,42	F	4,36975		21 460,07	23 166,37	0,00	0,00
130622	N	0,00		131 981,23	6,63	F	4,32205		16 548,56	5 701,59	0,00	0,00
5018875	N	0,00		71 224,82	13,67	F	5,74098		3 542,15	3 928,05	0,00	42,26
79637	N	0,00		166 874,23	8,50	F	5,10275		15 706,47	7 940,77	0,00	0,00
367412	N	0,00		36 987,23	3,00	F	5,13444		10 745,27	1 666,49	0,00	305,53
A0110463	N	0,00		150 583,03	9,50	F	4,93498		12 488,56	6 959,39	0,00	0,00
416961	N	0,00		114 050,30	5,92	F	3,32749		17 571,63	3 432,61	0,00	83,23
A0110463	N	0,00		630 526,57	10,00	F	3,9093		46 998,93	24 612,43	0,00	0,00
A0110463	N	0,00		692 531,66	11,75	F	4,6663		43 811,56	30 314,70	0,00	6 538,90
A0110463	N	0,00		310 863,50	10,00	F	4,29611		22 296,19	14 424,07	0,00	12 466,89
A0110463	N	0,00		258 022,53	7,08	F	4,51202		27 487,87	11 636,82	0,00	0,00
A0110463	N	0,00		3 015 095,69	18,67	F	5,25208		96 299,78	158 292,52	0,00	40 863,14
MON279812EURM	N	0,00		2 834 315,62	8,42	F	3,89023		221 572,50	90 804,88	0,00	47 941,66
500482	N	0,00		42 750,00	4,67	F	2,44		9 000,00	960,76	0,00	68,63
507	N	0,00		146 536,60	14,42	F	2,27414		10 243,99	3 266,18	0,00	257,86
9814476/4342518	N	0,00		1 266 902,26	16,76	F	1,19552		69 310,34	14 997,50	0,00	0,00
0946636	N	0,00		402 085,83	17,75	F	1,62108		19 418,91	6 356,73	0,00	1 129,50

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 073-200070340-20200304-CCHMV_BP_2020-BF



CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (16)
		0,00		11 378 522,60					946 107,68	450 237,67	0,00	112 002,60
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de réserve, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OC8/10/1677C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
 (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

IV

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	IV
	A2.4

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart s d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart s d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart s d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simplié. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits ¹	26				
	% de l'encours	100,00%				
	Montant en euros	11 378 622,60				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimés en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (esp. floor, turren, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 073-200070340-20200304-CCHMV_BP_2020-BF

CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux					
Total										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)



CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 073-200070340-20200304-CCHMV_BP_2020-BF

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES**

A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	
Linéaire	2031 Frais d'études	5	
Linéaire	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	
Linéaire	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	5	
Linéaire	2182 Matériel de transport	5	
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	
Linéaire	2184 Mobilier	5	
Linéaire	2185 Cheptel	5	
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	5	



CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 073-200070340-20200304-CCHMV_BP_2020-BF

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		577 972,25	577 972,25
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		291 900,00	291 900,00
1641	Emprunts en euros	291 900,00	291 900,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		286 072,25	286 072,25
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	200 000,00	200 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	86 072,25	86 072,25
020	Dépenses imprévues (investissement)	86 072,25	86 072,25

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	577 972,25	138 410,49	D001 450 296,47	1 166 679,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 565 530,25	III
Ressources propres externes de l'année (a)		200 000,00	200 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00	200 000,00
Ressources propres Internes de l'année (b)(3)		3 365 530,25	3 365 530,25
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	40 000,00	40 000,00
28041642	SPIC - Bâtiments et installations	600 000,00	600 000,00
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	30 000,00	30 000,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	20 000,00	20 000,00
2804181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	5 000,00	5 000,00
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	30 000,00	30 000,00
2804411	Subv nature org publics - Biens mobiliers, matériel et études	90 000,00	90 000,00
2804412	Subv nature org publics - Bâtiments et installations	300 000,00	300 000,00
28051	Concessions et droits similaires	5 000,00	5 000,00
28132	Immeubles de rapport	15 000,00	15 000,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	100 000,00	100 000,00
281732	Immeubles de rapport	30 000,00	30 000,00
281758	Autres installations, matériel et outillage techniques	15 000,00	15 000,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	10 000,00	10 000,00
28182	Matériel de transport	45 000,00	45 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	40 000,00	40 000,00
28184	Mobilier	5 000,00	5 000,00
28188	Autres immobilisations corporelles	20 000,00	20 000,00
024	Produits de cessions	751 600,00	751 600,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 213 930,25	1 213 930,25

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 565 530,25	129 921,00	0,00	458 785,96	4 154 237,21

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II (6)
	+ 2 987 558,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 48 1, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique la règle de provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
65	Autres charges de gestion courante	1 700 000,00	Recettes issues de la TEOM		
65548	Autres contributions	1 700 000,00	Dotations et participations reçues		
			Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
	Total des dépenses réelles	1 700 000,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	1 700 000,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE	BP 2020
IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45822	Intitulé de l'opération : ZA BONNEVAL	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	7 260,88	0,00	0,00	0,00
458122 Dépenses nouvelles (5)		7 260,88	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a-c)	7 260,88	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)	28 790,11	0,00	0,00	0,00
458222 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		28 790,11	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	28 790,11	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations communes (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprises des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrite le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE		BP	2020
IV - ANNEXES			
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS			
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT			
			IV
			B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	17 781 551,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 073-200070340-20200304-CCHMV_BP_2020-BF

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	IV
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
 (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE	BP 2020
IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1811-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE	BP 2020
IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE		BP	2020
IV - ANNEXES			IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)			B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE		BP	2020
IV - ANNEXES		IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN		B2.1	
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT			

N° ou Intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 073-200070340-20200304-CCHMV_BP_2020-BF

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B3

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :

Reste à employer au 01/01/N :

Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant

Reste à employer au 31/12/N :

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :

0,00

TOTAL Recettes

TOTAL Dépenses

TOTAL Reste à employer au 31/12/N :

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

IV
C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12	1	13	13	7	20
ATTACHE	A	3	0	3	3	0	3
CHARGE DE PROJETS	A	0	0	0	0	2	2
COORDINATRICE CELLULE DEV ECO - AMENAGEMENT ESPACE	A	0	0	0	0	1	1
COORDINATRICE CELLULE TOURISME	A	0	0	0	0	1	1
RESPONSABLE COMMUNICATION	A	0	0	0	0	1	1
RESPONSABLE RH	A	0	0	0	0	1	1
AGENT DU SERVICE MOYENS GENERAUX	A	0	0	0	0	1	1
REDACTEUR	B	0	0	0	0	1	1
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3	1	4	4	0	4
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1ERE CLASSE	C	2	0	2	2	0	2
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2EME CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		8	2	10	10	0	10
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1	0	1	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE	C	2	0	2	2	0	2
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	4	2	6	6	0	6
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		20	3	23	23	7	30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 073-200070340-20200304-CCHMV_BP_2020-BF

IV - ANNEXES	
	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	
	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
CHARGE DE PROJETS	A	ADM		0,00		CDD
CHARGE DE PROJETS	A	ADM		0,00		CDI
COORDINATRICE CELLULE DEV ECO - AMENAGEMENT ESPACE	A	ADM		0,00		CDD
COORDINATRICE CELLULE TOURISME	A	ADM		0,00		CDI
RESPONSABLE COMMUNICATION	A	ADM		0,00		CDD
RESPONSABLE RH	A	ADM		0,00		CDD
AGENT DU SERVICE MOYENS GENERAUX	B	ADM		0,00		CDI
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
CHARGE DE PROJETS	B	TECH		0,00		CDD
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE	C	ADM		0,00		CDD
OPERATEUR PROJECTIONNISTE	C	TECH		0,00		CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE		BP	2020
IV - ANNEXES		IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)		C2	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE		BP	2020
IV - ANNEXES		IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		C3.1	

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE	BP 2020
IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (ou / non)

(1) il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 073-200070340-20200304-CCHMV_BP_2020-BF

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 073-200070340-20200304-CCHMV_BP_2020-BF

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2019 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2019 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2019 (%)
Taxe foncière sur les propriétés bâties	31 742 000,00	101,680	11,310	0,000	3 590 020,00	101,680
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	138 600,00	100,780	96,580	0,000	133 860,00	100,780
Cotisation foncière des entreprises	28 180 000,00	101,930	19,060	0,000	5 371 108,00	101,930
TOTAL	60 060 600,00	0,000			9 094 988,00	0,000

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE		BP	2020
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

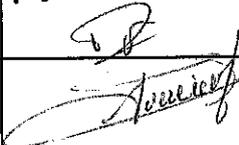
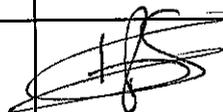
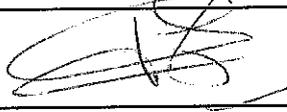
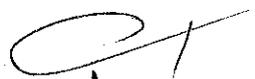
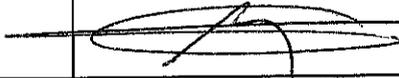
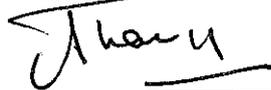
Présenté par le PRESIDENT,
 A Modane, le 04/03/2020
 Le PRESIDENT,

Nombre de membres en exercice : 25
 Nombre de membres présents : 26
 Nombre de suffrages exprimés : 24
 VOTES : Pour : 24
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
 A Modane, le 04/03/2020

Date de convocation : 26/02/20

Les membres du Conseil Communautaire,

ARNOUX Jacques	Procuration P. VINCENT
AVENIERE Roland	
BLANC Gabriel	Absent
BOIS Patrick	
BOTTE Géraldine	Procuration G. MASOCH
BUTTARD Jean-Marc	
CHEMIN François	
CHEVALLIER Sabine	
CHIALE Christian	
LETT Xavier	
MARGUERON Gilles	
MARGUERON Jocelyne	
MARNEZY Alain	

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 073-200070340-20200304-CCHMV_BP_2020-BF

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

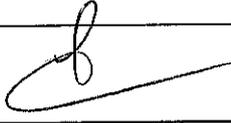
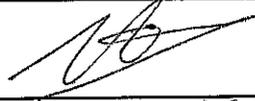
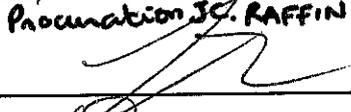
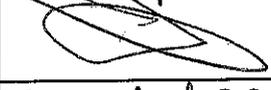
BP 2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

MASOCH Gérard	
MENARD Jacqueline	
PETINOT Laurence	Procuration J.C. RAFFIN 
POUPARD Laurent	
RAFFIN Jean-Claude	
RATEL Chantal	
SELTZER Nicole	
SIMON Christian	
THEOLIER Thierry	
TRACQ Jérémy	Procuration C. SIMON 
VINCENDET Pierre	
ZANATTA Rémi	

Certifié exécutoire par le PRÉSIDENT, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le ...09/03/20... et de la publication le ...09/03/20...

A Modane, le ...09/03/20...

